



## ATTESTATION DE STAGE

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale : VIRMATICS LTD

Adresse : HIGHLANDS BRANCH RD, VACOAS PHOENIX

: ...5448 6187 / ...5433 4510.... Mél : ... accounts@virmatics.com / [support@virmatics.com](mailto:support@virmatics.com) .....

Certifie que

LA OU LE STAGIAIRE

Nom : ... RAMBELOARISOA

Prénom : ... MANDRINDRA YVES BRYAN

Né(e) le : ...28... / ...04... /2004....

Sexe : F  M 

Adresse : 122, AVENUE SSR, QUATRE-BORNES .....

: 58187561 Mél : mccibs24153@student.mccibs.ac.mu

**ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations**Option  SISR  SLAM

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

**MCCI Business School, Ebène-Cybercité, Ile Maurice.**

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : du ...03.... / ...06... /...2025..... Au..12.... /...07.... /...2025.....

Représentant une durée totale ... 6 (six) .... nombre de semaines / de mois

( Rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutive ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE À LA OU AU STAGIAIRELa ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total de 130..... euros.**

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

Fait à VIRMATICS LTD, Phoenix le .08../.07./..2025

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil avec cachet.

CHITAMUN Mohammad Eshanuddin

C.E.O.

VIRMATICS LTD  
BRN: C20172096